



Procès-verbal de l'Assemblée générale d'Avenir Familles 14 juin 2016

Lieu : Un R de Famille, 10 rue Goetz-Monin, 1205 Genève, de 18h30 à 19h30

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 16 février 2015
 2. Rapport d'activité d'Avenir Familles
 3. Rapport d'activité de l'Observatoire des familles
 4. Comptes 2015
 5. Rapport des vérificateurs des comptes
 6. Budget 2016 – budget prévisionnel 2017
 7. Elections statutaires
 8. Cotisation annuelle
 9. Divers
-

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 16 février 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 16 février 2015 est adopté sans modification.

2. Rapport d'activité d'Avenir Familles / Ida Koppen, Présidente

Suite à la dernière Assemblée générale constituante, Avenir Famille a reçu une subvention de CHF 250'000.- d'une Fondation privée, qui lui a permis de débiter ses activités le 1^{er} octobre 2015 et d'organiser une soirée inaugurale le 10 novembre dernier. Trois personnes ont été engagées à l'Observatoire des familles à l'Université de Genève pour s'occuper de l'axe recherche, deux à l'Office Protestant de consultations conjugales et familiales (OPCCF) pour développer le réseau des professionnels et une personne à Pro Juventute pour le conseil aux familles.

L'événement majeur des six premiers mois d'activité a été la tenue des Assises, le 31 mai 2016, sur le thème de la prise en charge extra-scolaire et extra-familiale des enfants de 4 à 18 ans sur le canton de Genève. Un peu moins d'une centaine de personnes ont assisté aux Assises avec des présentations le matin et des ateliers l'après-midi. Vingt-huit associations ont préparé un apport dans les ateliers. Avenir Familles a reçu plusieurs dons ponctuels pour financer les Assises

Le guichet d'information prévu à l'origine du projet n'a pas pu être développé et seulement la moitié du budget alloué à Pro Juventute a été dépensé pour le financement du nouveau site et le travail de graphisme dans le cadre des Assises.

Pendant la période, le Comité d'Avenir Familles s'est réuni 5 fois, la commission scientifique 3 fois et le bureau se retrouve régulièrement. Danielle Jaques coordonne le travail des personnes qui sont employées par Avenir Familles dans les différents lieux (OPCCF, Université de Genève et Pro Juventute).

La demande de financement pour la deuxième année d'activités (1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017) sera envoyée à la Fondation privée après cette Assemblée générale.

3. Rapport d'activité de l'Observatoire des familles / Marie-Eve Zufferey en l'absence d'Eric Widmer

L'Observatoire des familles est sis au département de sociologie, à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève et dirigé par Eric Widmer. Depuis le début de ses activités, le 1^{er} octobre 2015, l'Observatoire a mené les quatre recherches suivantes :

1. Une recherche mandatée par le Service de la petite enfance de Vernier auprès de seize familles de la Commune dans le but d'évaluer le lien social au sein de familles ayant des enfants d'âge préscolaire comme préalable à la mise en place de politiques publiques de soutien à la parentalité. Le rapport final a été rendu en février 2016 et une publication s'en est suivie.

2. Une recherche sur la garde alternée mandatée par l'Office fédéral de la Justice et effectuée en collaboration avec Michelle Cottier, professeure au département de droit de l'Université de Genève et Sandrine Tornare, avocate.

3. Une recherche sur la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants de 4 à 18 ans faite en lien avec la thématique des Assises basée sur les données collectées par l'Institut universitaire du Sport et des Loisirs de l'Université de Lausanne.

4. Une recherche sur les indices statistiques clés sur les familles genevoises qui se concrétisera à la fin de l'été 2016 par la publication d'un flyer contenant les principaux chiffres et qui pourra être actualisé sur une base régulière.

D'ici la fin de l'année, l'Observatoire va travailler sur le-s thème-s défini-s par le Comité et sur les mandats externes qui lui seront attribués.

Rapport d'activité de la Commission scientifique / Manuel Tettamanti

Lors de sa dernière réunion, la Commission scientifique a retenu deux projets qui seront proposés au Comité d'Avenir Familles comme axes de travail ; Le premier est la poursuite du thème conciliation travail-famille et le deuxième est l'utilisation d'indicateurs statistiques accessibles aux professionnels et aux familles, comme mentionné précédemment.

La Commission scientifique se doit aussi de garder le but de faire le lien entre les exigences académiques et la pratique.

4. Comptes 2015 / Jean Blanchard

Les comptes de cette première année sont établis du 1 octobre 2015 au 31 mai 2016.

Les frais des Assises se sont élevés à CHF 12'220.- et sont couverts à hauteur de CHF 5'000.- par une subvention du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, de CHF 3'000.- par la Fondation Meyrinoise du Casino et de CHF 1'000.- par le NCCR Lives. Les taxes d'entrée ont représenté CHF 3'280.-.

Une partie de la subvention pour Pro Juventute de CHF 27'145.- n'a pas pu être versée étant donné que le guichet d'informations aux familles n'a pas pu être mis en place.

Il sera demandé aux trois entités qui ont reçu une enveloppe budgétaire, soit l'Université de Genève, l'OPCCF et Pro Juventute, de fournir un état du compte au 31 mai 2016 indiquant les affectations de la somme reçue.

5. Rapport des vérificateurs des comptes / Odile Tardieu et Benoît Reverdin

Les réviseurs, Odile Tardieu et Benoît Reverdin, ont examiné les comptes au 31 mai 2016. Odile Tardieu lit le rapport des vérificateurs à l'Assemblée générale.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité ainsi que la décharge aux membres du comité.

6. Budget 2016 – budget prévisionnel 2017 / Jean Blanchard

Le budget présenté couvre la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017. Néanmoins, Avenir Familles envisage ensuite de tenir ses comptes sur la base d'une année civile.

Le budget comprend des frais salariaux de CHF 271'000.- et de loyer de CHF 12'000.-. Concernant le loyer, Avenir Familles va entreprendre des recherches pour trouver une arcade pour un montant d'environ CHF 1'000.- par mois, charge pour laquelle il faudra ensuite trouver une subvention.

Etant donné, l'impossibilité déjà évoquée d'avoir un guichet d'informations aux familles à Un R de Famille, comme prévu initialement, Avenir Familles se dirige vers la mise sur pied de bornes informatives dans différents centres commerciaux et certains Points info de la Ville de Genève. Les centres commerciaux visés sont Balexert, La Praille, Lancy-Centre et le Centre commercial de Thônex. Des contacts seront pris par Danielle Jaques dans le courant de l'été avec les responsables des différents centres. Le coût de développement et d'installation des bornes est évalué à CHF 30'000.- pour lesquels un financement devra également être trouvé.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

7. Elections statutaires

Changement de statut : Sylvie Reverdin Raffestin devient membre individuel du Comité. Ecrire une lettre au Président du Conseil de Fondation de Pro Juventute pour savoir si la Fondation est toujours intéressée à garder une place au sein du Comité d'Avenir Familles. En cas de retrait, il faudra modifier les statuts.

Tous les autres membres du comité poursuivent leur mandat de 4 ans. Le mandat des vérificateurs des comptes est également renouvelé.

8. Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle, de CHF 50.- n'est pas modifié.

9. Divers

Benoît Reverdin propose une réunion d'une demie journée entre les membres du Comité, du Conseil scientifique et les employés d'Avenir Familles / Observatoire des familles pour faire le bilan des premiers mois d'activité et organiser le développement des activités de l'Association. A fixer entre fin août et début septembre 2016.

En ce qui concerne l'adhésion du CAPAS à Avenir Familles, il s'agit d'une adhésion à titre individuel et non collective. Une convention de collaboration doit être élaborée et signée.

Ida Koppen, Présidente

Danielle Jaques Walder, Secrétaire générale